

Réunion du Conseil Municipal

Séance du jeudi 21 avril 2011

L'an deux mille onze et le jeudi vingt et un avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Daniel GIOVANNACCI, Elie COUDERC, Bernard ROUQUETTE, Jean Paul MARTIN, Johan VALMALLE, Claire GINIER

Procuration : Serge GOUT donne procuration à Bernard ROUQUETTE

Absent excusé :

Mademoiselle Éliette VALAT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Lecture du dernier compte-rendu adopté à l'unanimité.

Occupation du domaine public (Voirie Massevaques)

Information sur l'occupation illégale du domaine public à Massevaques. Les portails ont été enlevés mais il reste encore les poteaux. Pour ce qui concerne les marches cela sera vu ultérieurement avec les personnes qui les ont construites. Envoi par Internet du courrier par la mairie.

Vote des 4 taxes

Suite à la réforme de la TP, les bases et les taux communaux ont changé. Daniel Giovannacci a expliqué les modalités de changement et demande de revoté les taux afin qu'ils comprennent ces changements. L'augmentation est restée la même que le 18 mars 1.8% pour les 4 taxes (Taxes d'habitation, taxes foncières bâti et non bâti ainsi que la contribution foncière des entreprises). Ce qui donne des taux rebasées par l'apport du taux départemental :

- Taxe d'habitation : 10.00 % au lieu de 9.82 % pour un produit de 14 850 €
- Taxe foncière sur le bâti : 11.26 % au lieu de 11.06 % pour un produit de 9 740 €
- Taxe foncière sur le non bâti : 130.33 % au lieu de 128.03 pour un produit de 8 471 €
- Taux CFE : 19.39 % au lieu de 19.05 % pour un produit de 737 €

Les 4 taxes ont été votées à 8 voix pour et 1 contre de principe.

Affectation des résultats Budget Principal

Vote de l'affectation des résultats à l'unanimité

Report en Investissement sur compte 001 (R001)	47 309,06 €
En réserve sur compte 1068	0,00 €
Report en fonctionnement sur compte 002 (R002)	13 869,02 €

Budget Primitif 2011 Budget Principal

Vote du Budget Primitif de la commune 2011. Vote à l'unanimité.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		VOTE
011	Charges de gestion générale	49 195,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 070,00
014	Atténuations de produits	4 727,00
65	Autres charges courantes	38 646,00
67	Charges exceptionnelles	50,00
023	Virement à la section d'investissement	23 927,06
Totaux		160 615,06

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		VOTE
70	Produits des services	660,00
73	Impôts et taxes	36 285,00
74	Dotation et participations	72 101,00
75	Autres produits gestion courante	4 150,00
76	Produits financiers	10,00
77	Produits exceptionnels	100,00
002	Recette reportée	47 309,06
Totaux		160 615,06

DEPENSES d'investissement		VOTE
21	Immobilisations corporelles	38 118,00
9028	École	147 000,00
9036	Voirie diverse	21 170,60
9041	Accès Handicapés	13 000,00
Reste à réaliser		16 329,40
Totaux		233 118,00

RECETTES d'investissement		VOTE
1068	Affectation de résultat	0,00
13	Subventions d'investissement	111 044,54
16	Emprunts et dettes assimilées	54 300,38
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	16 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	23 927,06
001	Recette reportée	13 896,02
Reste à réaliser		13 950,00
Totaux		233 118,00

Lors de la discussion du budget, l'argent prévu pour le chemin des Ablatats est transféré pour le chemin de Montcamp. De plus, le goudron de Carnac doit être commandé. Le Conseil Municipal décide que ses travaux seront fait par l'entreprise Bourelly après avoir vu les devis.

Subventions aux Associations

Le conseil décide d'octroyer une subvention aux associations suivantes :

- CINECO : 100 €
- Resto du Cœur : 200 €
- Ligue contre le cancer : 200 €
- Foyer socio-éducatif du collège de Florac : 100 €
- École et Nature : 200 €

Décision du conseil suite à la requête de Mr BOUTELLIER

Le conseil a pris la décision de ne pas vendre de terrain communal. De plus cette décision sera écrite et apportée en main propre afin de rappeler les règles au niveau des demandes d'occupation du domaine public pour déposer des matériaux pour travaux.

Proposition de convention de location de terrain

Le conseil délibère favorablement à une proposition de convention de location de terrain avec Franck Aeberhard. Le terrain fera 30 mètres par 12 mètres avec les conditions suivantes : Le siège social de son entreprise devra être à Rousses, à la fin du bail le terrain devra être remis en état, une clôture devra être posée et il devra être assuré. De plus le bail sera de 3 ans renouvelable, pour les contreparties suivantes ; la 1^{ère} année la clôture sera à sa charge et les années suivantes le loyer sera d'un stère de bois par an.

Questions diverses

Inauguration de la via Ferrata : Elle se déroulera le 4 juin à 10h. Invitation du représentant de l'État, du Conseil Général, Président de la Communauté de communes Tarnon Mimente, et de Mr Fabre de Jeunesses et sports. Le Buffet sera payé par la mairie et fait par « la Ruche ».

Commission de sécurité : Passage de la commission de sécurité (Mr Barbu)

Plaque commémorative : La commémoration de la pose de la plaque est prévue pour le 21 mai à 11h. Date à confirmer avec la famille. Voir avec les anciens combattant de Lozère. Peinture des lettres avec Jasmine.

Apéritif payé par la mairie.

Demande CU : Mr Le Maire à reçu une lettre de Mr et Mme Kevin MEYNADIER ayant pour objet de faire part de son intention de demande d'un CU sur des parcelles de Robert ROUSSEL. Celles-ci ne sont pas constructibles en temps normal. Mais sa demande sera une construction d'un logement pour rapprochement d'exploitation car celui-ci voudrait avoir son habitation proche de ses animaux. Le Maire ne veut pas prendre part aux débats. Cette demande peut avoir des suites favorables au niveau de l'instruction du dossier. Le conseil n'est pas contre du moment que c'est un rapprochement d'exploitation mais il ne veut pas que ce secteur devienne constructible suite à de cette demande. Le conseil municipal délibère favorablement pour l'accord du CU dans une zone non urbanisé afin d'éviter les nuisances des animaux pour les habitants tout permettant de garder cette famille à Rousses.

Habitation Légère de Loisirs (HLL) : La communauté de communes Tarnon Mimente va ouvrir le projet du HLL avec 150 000 €.

Toilette : Voir si il y a possibilité de vendre ces toilettes par internet.

Réunion Transport Tapoul : Le maire expose le compte rendu de la réunion du Transport Tapoul qui a eu lieu le mercredi 20 avril. Augmentation du tarif de 0.5 € (passe à 3.5 €). Possibilité d'ouverture de la navette en juin et septembre en fonction du nombre de demande.

La séance est levée à 0h40.